

**FIGURE 44** Ventilation sous-régionale utilisée dans le présent rapport

**Afrique du Nord:** Algérie, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Mauritanie, Maroc, Soudan, Tunisie

**Asie centrale:** Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan

**Asie occidentale:**  
Afghanistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Chypre, Emirats arabes unis, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Turquie, Yémen

# Proche-Orient

Aux fins du présent rapport, la région du Proche-Orient est divisée en trois zones sur la base de critères tels que la proximité géographique et les caractéristiques écologiques similaires des forêts. Ces zones sont l'Afrique du Nord, l'Asie centrale et l'Asie occidentale (figure 44).

Les pays d'Afrique du Nord sont également inclus dans le chapitre sur l'Afrique. Il ne faut donc pas additionner les totaux indiqués dans les tableaux régionaux tout au long de ce rapport, pour éviter les doubles comptages. On trouvera des statistiques mondiales dans les tableaux situés dans l'Annexe du présent rapport ou dans le rapport principal de l'étude FRA 2005 (FAO, 2006a).

## ÉTENDUE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

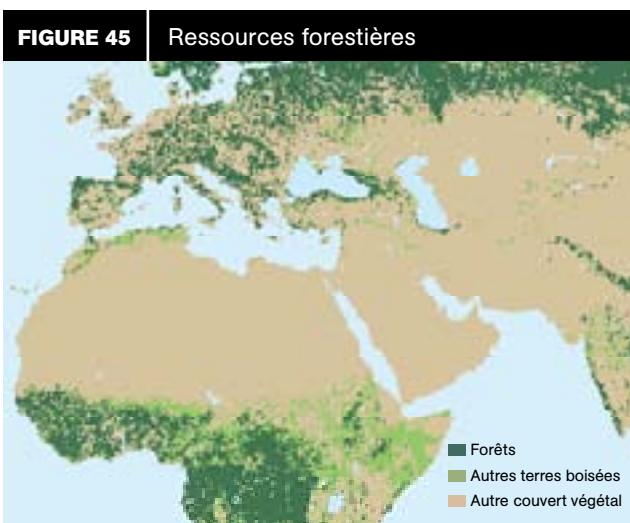
Le couvert forestier est très limité au Proche-Orient. Dans FRA 2005, la superficie forestière de la région était estimée à 120 millions d'hectares, soit environ 3 pour cent de la superficie forestière mondiale (figure 45 et tableau 26), alors que le Proche-Orient possède 15 pour cent de la superficie terrestre mondiale. Les forêts occupent environ 6 pour cent du territoire de la région, contre une moyenne mondiale de 30 pour cent. Sur les 31 pays couverts par ce rapport, sept ont un couvert forestier supérieur à 10 pour cent de la superficie totale des terres, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, Chypre, la Géorgie, le Liban, le Soudan et la Turquie. Les 24 autres sont classés parmi les pays à faible couvert forestier (moins de 10 pour cent de la superficie des terres).

Le monde a perdu environ 3 pour cent de sa superficie forestière entre 1990 et 2005. En Asie centrale et en Asie occidentale, la superficie forestière est le plus souvent stable – en léger recul dans quelques pays et en légère

TABLEAU 26

### Le couvert forestier et ses variations

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)		Taux de variation annuelle (%)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005	1990-2000	2000-2005
Afrique du Nord	84 790	79 526	76 805	-526	-544	-0,64	-0,69
Asie centrale	15 880	15 973	16 017	9	9	0,06	0,06
Asie occidentale	27 295	27 546	27 570	25	5	0,09	0,02
<b>Total Proche-Orient</b>	<b>127 966</b>	<b>123 045</b>	<b>120 393</b>	<b>-492</b>	<b>-530</b>	<b>-0,39</b>	<b>-0,43</b>
<b>Monde</b>	<b>4 077 291</b>	<b>3 988 610</b>	<b>3 952 025</b>	<b>-8 868</b>	<b>-7 317</b>	<b>-0,22</b>	<b>-0,18</b>



SOURCE: FAO, 2001a.

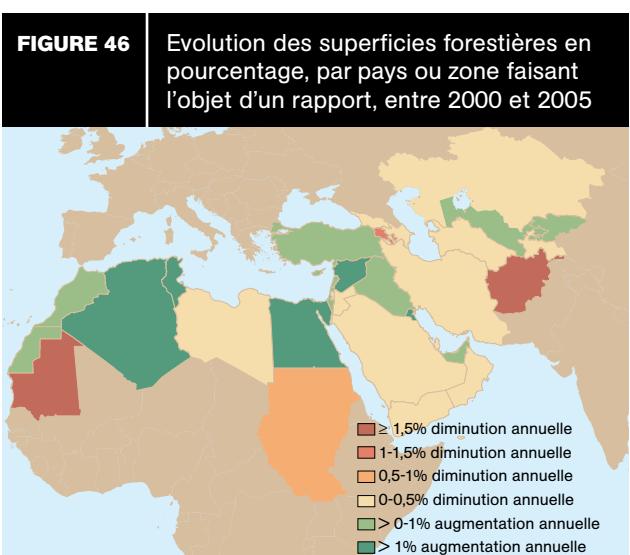


TABLEAU 27

**Superficie des plantations forestières**

<b>Sous-région</b>	<b>Superficie</b> (1 000 ha)			<b>Variation annuelle</b> (1 000 ha)	
	<b>1990</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>1990-2000</b>	<b>2000-2005</b>
Afrique du Nord	7 696	7 513	7 503	-18	-2
Asie centrale	1 274	1 323	1 193	5	-26
Asie occidentale	3 022	3 623	3 895	60	55
<b>Total Proche-Orient</b>	<b>11 991</b>	<b>12 460</b>	<b>12 591</b>	<b>47</b>	<b>26</b>
<b>Monde</b>	<b>101 234</b>	<b>125 525</b>	<b>139 466</b>	<b>2 424</b>	<b>2 788</b>

progression dans d'autres, sauf en Afghanistan, où elle diminue (figure 46).

L'Algérie, l'Egypte, le Maroc et la Tunisie ont vu augmenter leur superficie forestière au cours des dernières années, grâce à une expansion des plantations forestières. Toutefois, le Soudan a perdu près de 12 pour cent de son couvert forestier entre 1990 et 2005. Il reste cependant le pays le plus boisé de la région, mais cela pourrait changer si des mesures ne sont pas prises pour enrayer le processus de déforestation rapide.

La superficie totale des autres terres boisées est à peu près égale à celle des terres forestières. Les données disponibles sur les autres terres boisées sont cependant incomplètes, plusieurs grands pays, dont le Soudan, n'ayant fourni aucune estimation pour 2005.

Au niveau mondial, les plantations forestières occupent environ 4 pour cent de la superficie forestière totale et dans la région, elles représentent environ 10,5 pour cent de celle-ci (tableau 27). Les plantations forestières jouent un rôle déterminant dans plusieurs pays à faible couvert forestier – ainsi, au Koweït, à Oman et dans les Emirats arabes unis, la superficie forestière est constituée à 100 pour cent de plantations.

En résumé, comme cela était à prévoir dans une des régions les plus arides du monde, les pays à faible couvert forestier dominent au Proche-Orient, 80 pour cent d'entre eux ayant un couvert forestier inférieur à 10 pour cent. La moyenne mondiale est cinq fois plus élevée que celle du Proche-Orient. Dans de telles circonstances, les forêts et les arbres hors forêts remplissent des fonctions écologiques, sociales et économiques essentielles. Les plantations forestières sont également très importantes dans la région et leur expansion se poursuit, en particulier en Asie occidentale.

**DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

La superficie de forêts primaires est relativement stable en Asie centrale et en Asie occidentale, mais en constante diminution en Afrique du Nord. Comme pour l'ensemble de la superficie forestière, les réductions les plus importantes sont enregistrées au Soudan.

Malgré une légère expansion des forêts principalement affectées à la conservation au cours des cinq dernières années, la superficie est restée relativement stable depuis 1990 (tableau 28). Ce paramètre a en revanche connu une augmentation relativement régulière dans la plupart des autres régions et dans le monde.

Les autres indicateurs de la diversité biologique sont le nombre d'espèces d'arbres par pays (figure 47) et le nombre d'espèces considérées comme menacées ou vulnérables. Sur la base des informations disponibles, rien n'indique que la

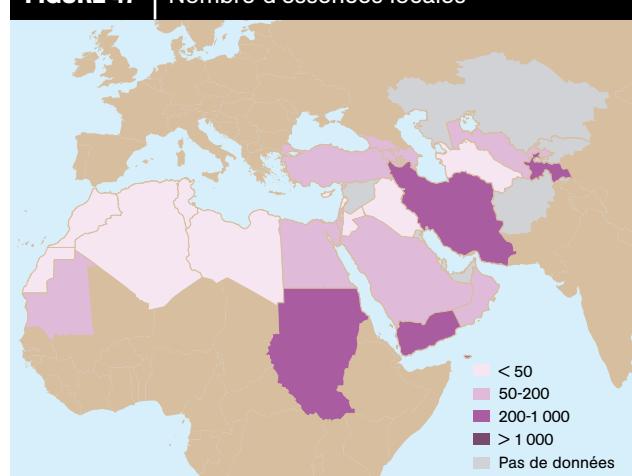
**FIGURE 47** Nombre d'essences locales

TABLEAU 28

**Superficie des forêts principalement affectées à la conservation**

<b>Sous-région</b>	<b>Superficie</b> (1 000 ha)			<b>Variation annuelle</b> (1 000 ha)	
	<b>1990</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>1990-2000</b>	<b>2000-2005</b>
Afrique du Nord	9 773	9 051	8 687	-72	-73
Asie centrale	856	1 095	1 663	24	114
Asie occidentale	888	1 031	1 098	14	13
<b>Total Proche-Orient</b>	<b>11 516</b>	<b>11 176</b>	<b>11 448</b>	<b>-34</b>	<b>54</b>
<b>Monde</b>	<b>298 424</b>	<b>361 092</b>	<b>394 283</b>	<b>6 267</b>	<b>6 638</b>

TABLEAU 29

## Feux de forêts dans une sélection de pays

	Nombre annuel moyen de feux	Superficie annuelle moyenne brûlée (ha)	Période à laquelle se réfèrent les données disponibles
Algérie	1 739	54 797	1991-2000
Chypre	156	1 955	1995-2004
République islamique d'Iran	-	6 500	1998-2002
Kazakhstan	-	179 000	1998-2002
Maroc	315	3 340	1990-1999
Turquie	2 306	12 069	1988-2004

diversité biologique forestière augmente ou diminue de façon significative dans la région.

## SANTÉ ET VITALITÉ DES FORÊTS

En Asie centrale, le feu est responsable d'environ 50 pour cent des altérations de la superficie, contre 10 pour cent au maximum en Afrique du Nord et en Asie occidentale. Les informations sur toutes les perturbations sont insuffisamment développées dans les rapports concernant l'Afrique du Nord.

Dans la région, la plus grave menace pour la santé des forêts vient des feux et des insectes parasites. Cependant, les données ne sont pas très fiables car la majorité des pays ne tiennent pas de registres complets sur les perturbations des forêts.

Depuis quelques années, des phénomènes de déclin et de dépérissage sévère affectent principalement les genévrier et les cèdres, qui remplissent à la fois des fonctions de production et de protection. On examine actuellement les multiples causes interdépendantes de ces phénomènes et on envisage d'établir un réseau régional d'échange d'informations.

Parmi les arbres affectés par ce déclin, on compte *Juniperus procera* dans la chaîne de montagnes Asir (Arabie saoudite), *Cedrus atlantica* en Algérie et au Maroc – qui représente la base génétique mondiale des cèdres atlantiques –, *Cedrus libani* au Liban, *Juniperus phoenicea* en Jamahiriya arabe libyenne, et *Juniperus polycarpus* au Kirghizistan et à Oman.

Au Liban, *Cedrus libani* a été gravement menacé par des défoliations répétées dues à un nouveau ravageur, la

tenthredie du cèdre *Cephalcia tannourinensis*. Heureusement, des efforts de lutte concertés ont réduit le risque pour les arbres et le matériel génétique locaux et empêché la diffusion transfrontière de ce ravageur.

Des essences ligneuses envahissantes suscitent aussi des préoccupations dans la région, notamment le mesquite (*Prosopis spp.*) à Oman, au Soudan et au Yémen.

Des pays du Proche-Orient ont signé en 1993 un accord portant création de l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient. Cet accord a été ratifié par huit pays (le dernier en date étant la République arabe syrienne en juillet 2005) mais il manque encore deux autres ratifications pour qu'il entre en vigueur.

Les incendies ont aussi un sérieux impact sur la santé des forêts dans un certain nombre de pays de la région. Des données ont été fournies pour six pays (tableau 29) (FAO, 2006d).

Au cours des dernières années, des programmes de gestion communautaire des feux mettant l'accent sur une approche générale de prévention et de lutte contre les incendies ont été élaborés. Ainsi, un projet de gestion intégrée des feux bénéficiant d'un appui financier de l'Italie est en cours d'exécution dans les zones côtières de la République arabe syrienne. Ce projet vise à remettre en état des écosystèmes côtiers dégradés grâce à des approches participatives de gestion des feux.

Une réponse efficace exige des informations adéquates sur les ressources forestières, un accès à la science et à l'expertise pour venir à bout des menaces les plus sérieuses, et un engagement à prendre des mesures efficaces pour lutter contre les dangers, notamment en mobilisant des ressources humaines et financières.

TABLEAU 30

## Superficie des forêts principalement affectées à la production

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Afrique du Nord	35 067	32 899	31 331	-217	-313
Asie centrale	27	28	28	n.s.	0
Asie occidentale	9 539	9 563	9 513	2	-10
<b>Total Proche-Orient</b>	<b>44 633</b>	<b>42 490</b>	<b>40 872</b>	<b>-214</b>	<b>-323</b>
<b>Monde</b>	<b>1 324 549</b>	<b>1 281 612</b>	<b>1 256 266</b>	<b>-4 294</b>	<b>-5 069</b>

NOTE: n.s. = non significatif

TABLEAU 31  
Matériel sur pied

Sous-région	Matériel sur pied					
	(millions de m <sup>3</sup> )			(m <sup>3</sup> /ha)		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Afrique du Nord	1 436	1 409	1 390	17	18	18
Asie centrale	1 004	1 041	1 061	63	65	66
Asie occidentale	1 959	2 069	2 111	72	75	77
<b>Total Proche-Orient</b>	<b>4 399</b>	<b>4 520</b>	<b>4 562</b>	<b>34</b>	<b>37</b>	<b>38</b>
<b>Monde</b>	<b>445 252</b>	<b>439 000</b>	<b>434 219</b>	<b>109</b>	<b>110</b>	<b>110</b>

## FONCTIONS PRODUCTIVES DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Environ 36 pour cent de la superficie forestière au Proche-Orient est principalement affectée à la production, niveau proche de la moyenne mondiale qui est de 34 pour cent. Toutefois, la superficie des forêts classées dans cette catégorie tend à diminuer, tant dans la région que dans le monde (tableau 30). La gestion des forêts axée sur la production de bois industriel n'est pratiquée que dans quelques pays de la région, comme la République islamique d'Iran, le Soudan et la Turquie. Chypre produit traditionnellement du bois mais ces dernières années,

l'accent a été mis sur la création de réserves forestières à des fins récréatives.

Dans la région, le matériel sur pied est en augmentation (tableau 31), mais il ne représente que 1 pour cent du total mondial, contre 3 pour cent de la superficie forestière. Les écosystèmes forestiers arides et semi-arides ont toujours un volume de bois sur pied par hectare relativement faible.

Dans toute la région, le bois de feu est la principale source d'énergie pour les ménages ruraux, qui l'utilisent pour se chauffer et cuisiner. Environ les deux tiers du bois produit au Proche-Orient sont utilisés comme combustible, alors que la moyenne mondiale est de 40 pour cent (figure 50). Cependant, comme les prix des combustibles fossiles montent, on peut s'attendre à ce que l'utilisation de bois de feu se développe partout dans le monde.

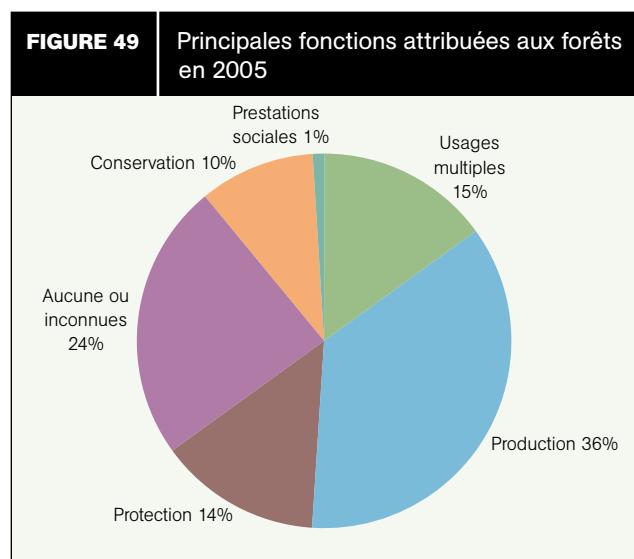
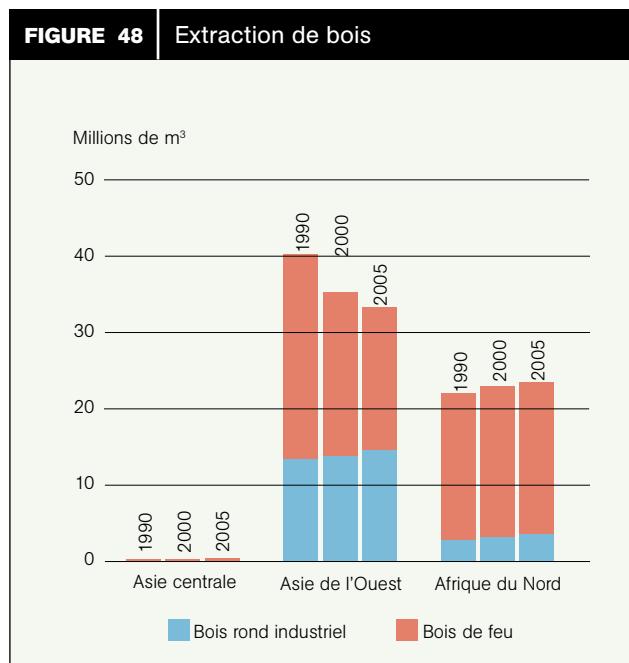


TABLE 32  
Superficie des forêts principalement affectées à la protection

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Afrique du Nord	3 645	3 819	3 861	17	8
Asie centrale	10 328	10 958	10 962	63	1
Asie occidentale	1 751	1 974	2 085	22	22
<b>Total Proche-Orient</b>	<b>15 724</b>	<b>16 752</b>	<b>16 908</b>	<b>103</b>	<b>31</b>
<b>Monde</b>	<b>296 598</b>	<b>335 541</b>	<b>347 217</b>	<b>3 894</b>	<b>2 335</b>

## FONCTIONS PROTECTRICES DES RESSOURCES FORESTIÈRES

En ce qui concerne la superficie des forêts principalement affectées à la protection, la tendance est positive (tableau 32), ce qui indique que les gouvernements sont conscients de l'importance des fonctions protectrices des forêts et des arbres, notamment pour lutter contre la désertification. En 2005, la superficie affectée à la protection était de l'ordre de 14 pour cent de la superficie forestière totale, la moyenne mondiale étant d'environ 8 pour cent. Toutefois, tous les pays n'utilisent pas cette désignation et certaines fonctions de protection peuvent être incluses dans la catégorie «à usages multiples» (figure 49).

Environ 35 pour cent des plantations forestières étaient principalement affectées à la protection, contre une moyenne mondiale d'environ 20 pour cent.

## FONCTIONS SOCIOÉCONOMIQUES

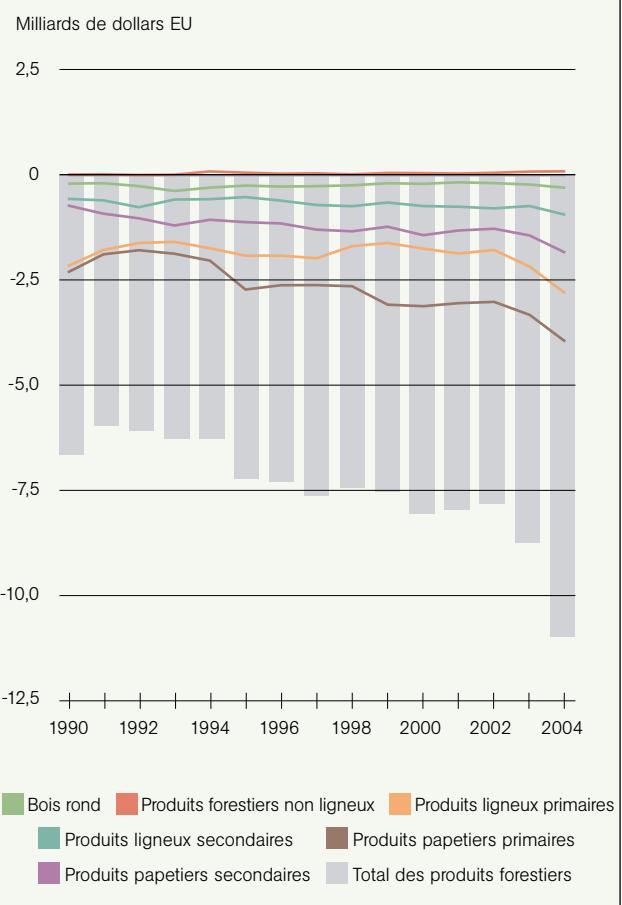
La valeur ajoutée créée par le secteur forestier en un an au Proche-Orient est de l'ordre de 5 milliards de dollars EU.

Elle a été quelque peu volatile durant les années 90, avec un pic en 1995 (figure 50). La part de la contribution du secteur forestier à l'ensemble de l'économie régionale s'amenuise régulièrement, en grande partie à cause de la croissance économique globale de la région: d'autres secteurs clés se développent, en particulier le pétrole, alors que le secteur forestier est relativement stationnaire.

La valeur des produits forestiers importés est environ cinq fois plus élevée que celle des exportations. La part des produits forestiers dans la valeur totale des marchandises commercialisées diminue, tant dans la région que dans l'ensemble du monde. La valeur des produits forestiers commercialisés a sensiblement augmenté, mais celle des produits commercialisés dans d'autres secteurs s'est accrue de façon encore plus spectaculaire.

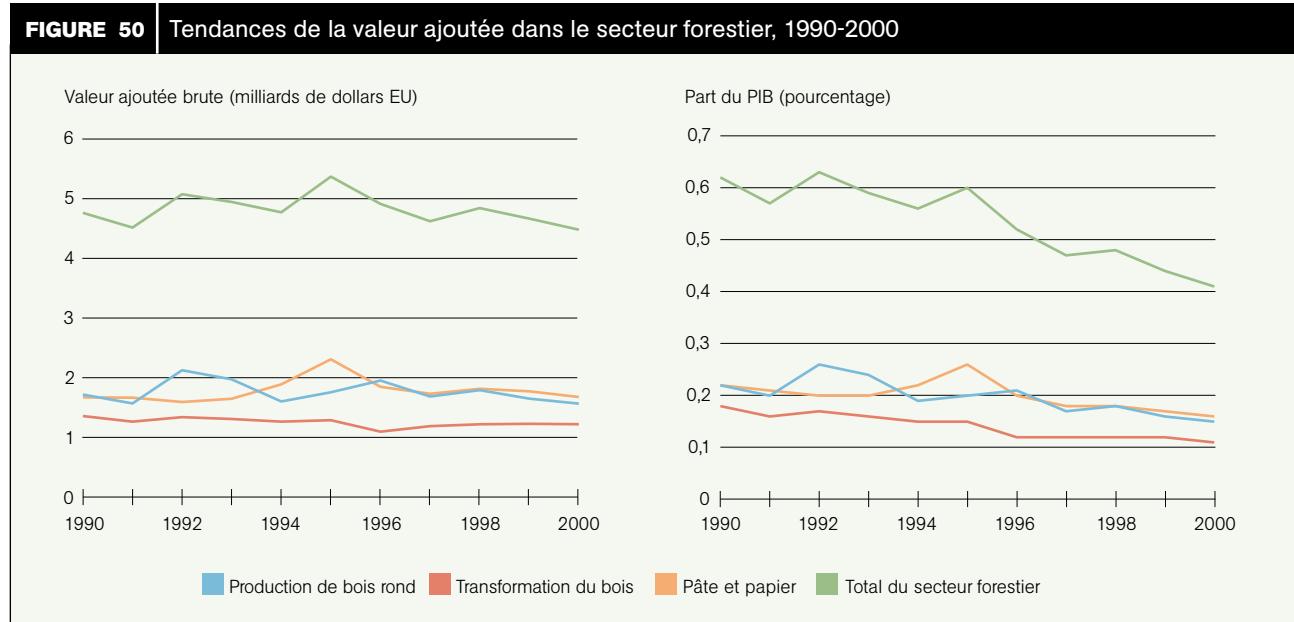
Les produits forestiers de plus haute valeur importés dans la région sont les produits primaires en papier et en bois, comme le contreplaqué, le bois de construction et les panneaux de particules. Viennent ensuite les produits

**FIGURE 51** Tendances du commerce net de produits forestiers par sous-secteur

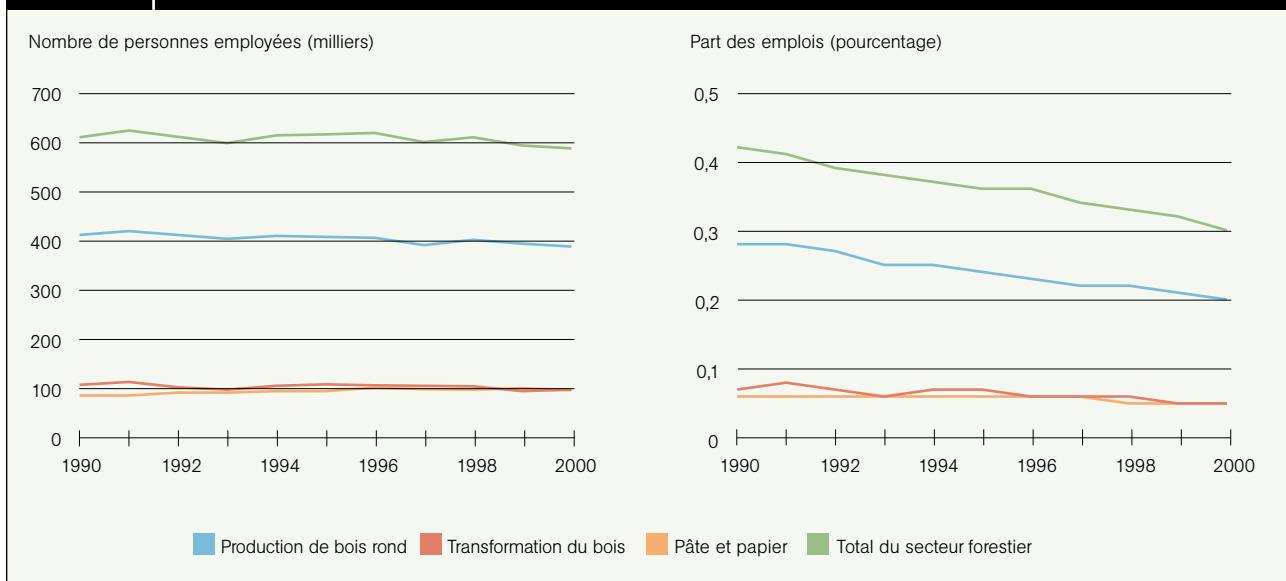


**NOTE:** Une valeur positive indique une exportation nette. Une valeur négative indique une importation nette.

**FIGURE 50** Tendances de la valeur ajoutée dans le secteur forestier, 1990-2000



**FIGURE 52** | Emploi dans le secteur forestier structuré



secondaires comme les meubles et d'autres produits manufacturés en bois (figure 51). C'est là un signe positif, car il indique qu'une part significative de la manufacture de produits secondaires se fait à l'intérieur de la région, ce qui crée à la fois des emplois et des revenus.

Bien que l'emploi soit resté relativement stable tout au long des années 90 dans le secteur forestier, la part de ce dernier dans les emplois totaux de la région a décliné, passant de 0,4 à 0,3 pour cent (figure 52). Comme dans le cas des prélevements de bois et de la valeur ajoutée, les données sur l'emploi indiquent que le secteur forestier est relativement stationnaire, alors que d'autres secteurs sont en expansion.

Il importe de rappeler que nombre des principales fonctions des forêts n'ont pas de prix sur le marché. De même, les PFNL et le bois de feu, qui sont récoltés et utilisés mais qui ne se vendent pas sur le marché, ne sont pas non plus pleinement reflétés dans les statistiques économiques officielles. Ainsi, les données figurant dans cette section ne fournissent qu'une base incomplète pour évaluer l'importance socioéconomique des forêts. Il s'agit d'un problème qui affecte le secteur forestier au Proche-Orient comme dans d'autres régions.

## CADRE JURIDIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

Des différences considérables apparaissent dans l'évolution des forêts et de la foresterie entre les divers pays de la région, en fonction de leur histoire individuelle et des trajectoires de développement qu'ils suivent (FAO, 2006h).

Avant l'effondrement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, les pays d'Asie centrale avaient une histoire et des politiques communes, mais depuis 15 ans ils ont suivi des schémas de développement différents. Le secteur forestier a été pénalisé par plusieurs facteurs,

comme la diminution de l'offre d'énergie – accessible et à des prix abordables –, le rétrécissement des disponibilités de bois et la réduction des ressources humaines et financières. Ces changements ont eu un impact généralement négatif sur les forêts. Toutefois, certains pays ont par la suite amorcé une croissance rapide car ils ont appris à s'adapter à des économies et à des processus politiques plus ouverts.

Les pays du Proche-Orient sont fortement influencés par l'environnement politique et économique externe. En raison de son rôle dominant dans l'offre globale d'énergie, le Proche-Orient est plus affecté par les forces mondiales externes que la plupart des autres régions de la planète.

Un certain nombre de pays ont démontré leur engagement politique en faveur des forêts au cours des 15 dernières années. Parmi ceux qui ont promulgué de nouvelles politiques ou lois forestières, on peut citer l'Arabie saoudite, le Maroc, l'Ouzbékistan, la République arabe syrienne, le Soudan, la Tunisie et la Turquie (FAO, 2006e). Les pays qui ont des instituts d'enseignement forestier sont l'Algérie, l'Arabie saoudite, Chypre, l'Egypte, l'Iraq, le Maroc, la République arabe syrienne, la République islamique d'Iran, le Soudan et la Turquie.

La responsabilité de la gestion des forêts a été transférée au ministère de l'environnement dans beaucoup de pays, ce qui témoigne d'une prise de conscience croissante du rôle que peuvent jouer les forêts dans l'atteinte des objectifs environnementaux, et peut-être aussi d'une réduction de l'importance accordée à leurs fonctions de production. Dans un certain nombre de pays, la définition imprécise des responsabilités des différentes organisations affectées à la gestion des forêts et des parcours pose problème. La concurrence entre les divers ministères et institutions nuit à l'efficacité de cette gestion dans certains pays.

## SYNTHÈSE DES PROGRÈS VERS LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Des progrès sont en train d'être accomplis dans un certain nombre de domaines. Dans de nombreux pays de la région, le couvert forestier est stable et la déforestation ne constitue pas un problème de taille. Tous les gouvernements de la région ont reconnu l'importance des forêts et la plupart des pays ont pris des mesures pour développer et protéger celles-ci au moyen de lois, de politiques et de programmes.

Bien évidemment, les pays qui ont le plus de difficultés à gérer leurs forêts et à lutter contre la déforestation sont ceux qui connaissent une situation de conflit, notamment l'Afghanistan, l'Iraq et le Soudan.

L'une des principales contraintes auxquelles sont confrontés les pays qui s'efforcent d'améliorer la gestion de leurs forêts est le manque de ressources adéquates. La majorité du couvert forestier appartient au secteur public, mais les ressources publiques sont de plus en plus rares ou la part du budget allouée aux forêts est insuffisante. Le secteur forestier doit s'efforcer de mieux sensibiliser les responsables des politiques aux avantages procurés par les forêts, et de promouvoir des investissements durables du secteur privé dans la foresterie.

Dans d'autres régions, quelques pays ont obtenu de bons résultats en ayant recours à des incitations visant à promouvoir une bonne gestion des forêts, et en expérimentant des approches de rémunération des services environnementaux. Le potentiel de cette démarche au Proche-Orient doit cependant faire l'objet d'une étude plus approfondie.

En dépit des problèmes et des obstacles auxquels se heurtent les pays de la région, l'expérience a montré que des progrès sont possibles et effectifs, si l'on use de stratégies efficaces pour mobiliser les connaissances et les ressources.